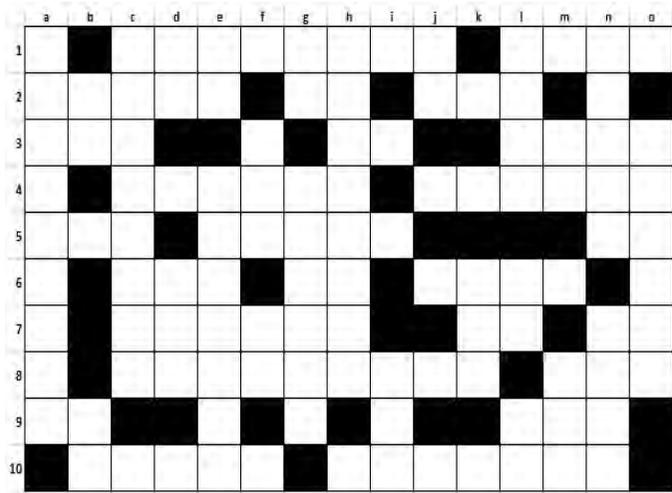


# Fayence en mots croisés d'Annie Bruel



## Horizontalement :

1 – Elle coule à l'ouest du village – Nom du Saint qui veillait à la porte des villages de Provence.

2 – Lieu occupé par des enfants cinq jours par semaine – La moitié d'un nourrisson – Il y en a un au Domaine situé près des quatre chemins de Fayence. 3 – Ancienne

mesure des radiations – Forme du verbe rire – Il fut maire il y a fort peu de temps. 4 – Passer son temps à parcourir agréablement le ciel - Précepteur de Louis XV. 5 – Chant à deux voix – Rejette – Abréviation de Travaux pratiques. 6 – L'Eugène des Mystères de Paris – Pronom- Le garde y annonçait les dernières nouvelles.... avec un « r » en plus. 7 – Résistant fusillé en 1944 – Note – La moitié d'une jolie fille ou d'un grand-père. 8 – En deux mots, quartier de Fayence – En marchant, ils peuvent être petits ou grands. 9 – Préposition – La jolie saison..on y va tout droit. 10 – Charmante ancienne directrice d'école, épouse et mère de maires – Superbe quartier au nord de Fayence.

## Verticalement :

A – Grand espace d'où les engins s'envolent. B – Démonstratif – Sigle des Nouvelles Françaises. C – Créas une musique. D – Aluminium – Etat américain. E – Pronom – Pièce de charpente. F – Bourricot – Préfixe négatif. G – Nota bene - Défaut principal de l'âne. H – Contraire du devant. I – Attacha. J – Précède la spécialité. K – Bon copain. L - Eclate lorsqu'on rit – Rigolé – La moitié d'un nourrisson. M – Petit ruisseau – Publicité. N – Bref – Ancien dépotoir. O- Ils entourent la chapelle Notre-Dame.

Le Nouveau Journal à besoin de vous pour illustrer ses articles: partagez vos photos, vos dessins, vos documents, vos clips vidéo, vos reportages avec le Nouveau Journal Pays de Fayence.

Envoyez vos photos ou vos fichiers multimédia à :

[photo@nouveau-journal.org](mailto:photo@nouveau-journal.org)

Mentionnez: « Je cède les droits pour un usage par le Nouveau Journal, sur tout support, à titre gracieux ».



Un grand merci pour les photos de ce numéro à:

- \* Rose-Marie Nisolle, photographe à Callian
- \* Gil, du club photo de Fayence

## L'AG du NJ à Seillans le 28 mars

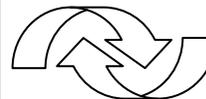


Numéro 7- Dépôt légal à parution - Le Nouveau Journal Pays de Fayence » est une publication de "Le Clos" (association loi 1901) Chemin du Clos de Roland - 83440 MONTAURoux - Directeur de la publication Hervé SOULIERS - ISSN: 2105-8024 . Impression: Bosshard, Mougins

Association Le Clos  
Chemin du Clos de Roland  
83440 Montauroux

Numéro 07 - Eté 2010

# Le Nouveau Journal Pays de Fayence



Journal Associatif d'informations,  
de communications et de débats.



## EDITO

Yvette Penez  
Présidente

J'ai passé une année formidable avec toute l'équipe à faire vivre votre Journal, dans le travail, la bonne humeur, le partage, la tolérance, le respect, avec des articles vrais, et je pourrais en dire bien davantage tellement ce fut bien.

Me voilà aujourd'hui présidente, entourée de la même équipe avec 4 nouveaux membres du Conseil. Je ne sais pas parler de moi mais je puis vous assurer que mon seul but est et sera la parution de ce Nouveau journal, avec vous tous, sinon il n'existerait pas, c'est votre journal. Il permet de pouvoir s'exprimer librement, en toute honnêteté avec certes le courage de signer son article.

Je ne serai pas une présidente contemplative, et poursuivrai ainsi un travail qui a toujours été fait pour vous, par nous et ce, dans la communication, le respect des uns et des autres, et de la parole donnée à l'engagement que j'ai pris.

J'espère de tout cœur voir et sentir votre acceptation à m'accueillir mais, même si je sais que l'on ne peut pas plaire à tout le monde, je serais contente d'être avec vous tous.

A bientôt.

La liste des membres du nouveau Conseil d'Administration du NJ est en page 19.

## Le projet « Fontsante » Boues d'épuration et déchets verts

Le Syndicat mixte pour un Pôle Environnemental Esterel Pays de Fayence assure la réalisation d'études, d'actions et d'équipements en vue du traitement, du stockage et de la valorisation des boues d'épuration et des déchets verts sur le site Fontsante.

Pages 10,11,13



## Les Dames du Lac

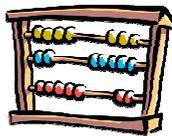
Ces dames sur le bord de la route du lac ont suscité de nombreuses réactions de particuliers. Pages 6,7,16



## Entre VOUS et nous..

### On ne fait pas ce qu'on veut...

Le dernier numéro du NJ a été imprimé sur du papier recyclé. Pour des raisons économiques ce numéro ne l'est pas. On aurait pourtant bien aimé, mais à chaque numéro suffit sa peine...



### Avis à la population:

Le visu du dimanche 13 juin se tiendra exceptionnellement au stand du NJ au marché Ecobio dans le village de Tourrettes.

### Communiqué

## Le Nouveau Journal et la politique ... petite mise au point ...

Suite à un certain nombre d'interventions en assemblée générale et à la teneur du courrier reçu ... nous nous devons, malgré la clarté de notre charte, de rappeler quelques points essentiels.

Le Nouveau Journal s'est donné un objectif apparemment modeste mais en réalité fort ambitieux... faire circuler une information horizontale, citoyenne et strictement locale ... au risque de décevoir ceux, qui par un réflexe militant (fort respectable par ailleurs) rêveraient de le voir se transformer en journal d'opinion ou d'information générale, avec une ligne rédactionnelle et tout et tout. Nous laissons cela à la presse nationale, beaucoup plus armée et adaptée pour cette mission ...

Ce faisant nous nous tirerions une balle dans le pied et perdrons la crédibilité nécessaire pour espérer peser un jour sur la décision politique locale dans le sens de l'intérêt général ... « Politique », le mot est lancé.

Le Nouveau Journal se veut « apolitique », c'est-à-dire en fait, non prosélyte ...

Pour être plus clair encore, il n'a pas vocation à servir de tribune à quelconque « avant-garde éclairée » qui s'adresserait à la population ... il y perdrait son âme et trahirait ses objectifs.

Pour autant nous avons bien conscience que le fait d'œuvrer à recréer du lien social, à redonner la parole aux citoyens est une démarche éminemment politique (ô combien) dans le sens noble et d'ailleurs initial du terme.

Nous partons du principe que les gens sont adultes et qu'ils ont un besoin légitime d'informations... ils sont parfaitement aptes à partir de cette information d'en tirer les conclusions qui s'imposent à eux sur la manière dont sont gérées les affaires publiques sans que nous prétendions le faire à leur place. Ce n'est pas notre rôle de nous substituer au citoyen et encore moins à l'électeur...

Encore une fois, au risque de décevoir certains, mais en en rassurant d'autres, nous ne roulons pour personne si ce n'est l'intérêt général.

Ce journal est un de vos moyens d'expression, il ne tient qu'à vous de vous en servir.



Le traditionnel **Pique Nique citoyen** du N.J. aura lieu le **dimanche 20 juin** à partir de 12h00 au stade du Défends à Montauroux. Apporter votre panier et vos couverts. L'apéro (pas géant, mais pas mal quand même) est offert par le N.J.

### Le Site Internet : la complémentarité

[www.nouveau-journal.org](http://www.nouveau-journal.org)

Contact tél. N.J. : 04 94 70 69 88  
Yvette Penez, présidente

Retrouvez le

**Le Nouveau Journal**  
Pays de Fayence

en dépôt chez les commerçants du Pays de Fayence.



**Callian:** Gam Vert, Le cercle  
**Mons:** Pizzeria (sur la Place)  
**Montauroux:** Presse, Bar du Clos, N'autre monde (Les Estérets)  
**Seillans:** Tabac/ Presse  
**Tourrettes:** Bar le Latitude, Marché paysan  
**Fayence:** Bar de la Gare (Pélassy) Tabac le Lob (chez Kiki)  
**St Paul:** Bar tabac St Paul  
**Tanneron:** Epicerie du village

## Entre VOUS et nous

### Pourquoi ?

Mardi 18 Mai: 2<sup>ème</sup> rencontre avec le Maire de Montauroux M. BOTTERO pour l'accès des salles associatives au Nouveau Journal. La réponse fut d'aller voir ailleurs, sauf éventuellement pour une A.G. Pourtant, des salles libres il y en a, comme de l'ostracisme à notre égard.

**URGENT : Nouveau Journal cherche salle de réunion gratuite pour nos réunions de coordination du lundi .** Contact : Guy Coursimault 04.94.76.40.49



**Claude Garrioud** nous a quitté. Trop tôt. Trop vite.

Ceux qui l'ont connu ne peuvent l'oublier. Sa place dans la vie associative, humanitaire, caritative et tout simplement dans la vie de tous les jours a marqué notre territoire.

### Composition du nouveau Conseil d'Administration du N.J. suite à la dernière AG

Yvette Penez, Montauroux (**présidente**)  
Dominique Bonnet, Mons (**vice président**)  
Eric Bourlier, Callian (**secrétaire**)  
Vincent Violino, Montauroux (**trésorier**)

Nicole Chelli, Montauroux (**trésor. adj.**)  
Guy Coursimault, Montauroux  
Jean Pierre Janssens, Tourrettes  
Joël Koenig, Montauroux

Charlyne Lafosse, Seillans  
Armelle Rigal, Tourrettes  
Hervé Souliers, Montauroux  
Frédéric Zhan, Montauroux

### Etat des compteurs du N.J. à ce jour :

Adhérents : 431

Articles associations : 46

Coût de ce n° : 3 200 €

Articles particuliers : 90

Subvention : 0€

Articles refus charte : 13

Publicité : 0€

**(Ce numéro comporte 20 pages au lieu des 16 habituelles)**

## Bulletin d'Adhésion - Soutien

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse Internet : \_\_\_\_\_

### ADHESION:

17 euros pour 1 personne

24 euros pour un couple

30 euros pour 1 personne morale

Libre pour personnes en difficulté (sans justificatif)

### SOUTIEN POUR LE NOUVEAU JOURNAL DU PAYS DE FAYENCE:

Montant libre:..... €

Chèques à l'ordre de « l'association Le Clos »

Date : \_\_\_\_\_ Signature

### Vos contacts:

Association « Le Clos » chez Mme Yvette PENEZ

23 Rue de la Fontaine 83440 Montauroux tél. 04 94 70 69 88

mail: [contact@nouveau-journal.org](mailto:contact@nouveau-journal.org)

[photo@nouveau-journal.org](mailto:photo@nouveau-journal.org)

Internet: [www.nouveau-journal.org](http://www.nouveau-journal.org)



## Témoignage



### L'eau dans le canton de Fayence au XIX<sup>e</sup> siècle

Au début des années 1800, les agriculteurs du Pays de Fayence auraient bien aimé réutiliser les installations des eaux de la Siagnole que les romains avaient capté dix huit siècles plus tôt. Le Préfet du Var demanda alors à Louis Just, agent-voyer à Draguignan, de relever l'état des lieux de l'aqueduc romain entre la source de la Siagnole et Callian. Cette étude achevée en février 1838, confirma que la mise en eau de l'aqueduc romain, pourrait se faire après réparation.

Dix années plus tard, le Marquis Henri de Villeneuve, propriétaire de domaines agricoles à Tourrettes, voulut à son tour restaurer le canal des romains pour irriguer ses terres et celles des agriculteurs de Callian et Montauroux. Il s'adressa au Préfet du Var en décembre 1848 en faisant valoir l'immense avantage que l'agriculture et l'industrie pourraient trouver dans son utilisation.

Après de nombreuses années de négociations avec la commune de Mons, qui s'opposait au projet afin de préserver l'eau nécessaire aux moulins de Siagnole, la réparation de l'aqueduc romain jusqu'à Callian, sur une longueur de 8,4 km, et les conditions de sa remise en service, firent l'objet du Décret Impérial du 14 juin 1870.

Ce décret fixait à 300 litres par seconde le volume à dériver de la source de la Siagnole à condition de laisser dans la rivière les 100 litres par seconde nécessaires au fonctionnement des moulins hydrauliques de la commune. La gestion fut confiée à une Société du Canal de la Siagnole composée de : Messieurs Second, Maire de Callian, Arquier, Maire de Tourrettes, Le Marquis de Villeneuve Bargemont, Le Vicomte de Barème. Mais en février 1872, en Conseil Municipal de Montauroux, suite à une lettre du Préfet du Var, le Maire Joseph Renoux, déclare que les Concessionnaires du canal traitent avec un spéculateur pour se décharger de leur responsabilité, (alors que les travaux de réparation de l'aqueduc ne sont encore pas commencés). Le Conseil propose de substituer aux Concessionnaires un Syndicat de gestion du Canal mais ce ne sera pas suivi d'effet par les communes de Callian et de Tourrettes.

Pourtant le 5 août 1873, les Sieurs Pécot frères et Mallet, sont déclarés mandataires de la nouvelle Compagnie du Canal de la Siagnole. Ils seront autorisés par un arrêté du Préfet du Var à occuper temporairement les terrains des Clavéous à Callian pour exécuter les travaux de restauration du canal romain.

Entre 1875 et 1876 l'eau de la Siagnole arrivera aux fontaines de Callian et Montauroux et sur les Domaines agricoles du Marquis de Villeneuve au sud-est du village de Tourrettes, dans les conditions prévues par le Décret Impérial du 14 juin 1870. Mais les eaux de la Siagnole n'étaient toujours pas arrivées à Fayence ...

*à suivre.....l'eau à Fayence et à Fréjus & Saint-Raphaël.*

Sources : Groupe de Découverte du Pays du Var-Est (Vito Valenti) ; Archives départementales du Var.



### Jardin provençal et diversité culturelle *Gaspard des Cannebières*

Dans mon petit jardin caché au fond du territoire de Callian, il y a le monde entier ! Tous ces légumes ont voyagé dans le temps et les grands espaces pour faire leur vie ici : les carottes, petits pois, aubergines venus d'Afghanistan et de Perse se côtoient avec les melons d'Arménie, les artichauts originaires du Maghreb protègent les tomates, courges, courgettes, haricots et pommes de terre nés en Amérique; les choux, oignons, persil, ail fréquentent sagement ces lieux depuis des millénaires. La ratatouille et l'aïoli sont le merveilleux résultat de cette fantastique diversité. Dans mon petit jardin caché au fond du territoire de Callian; mon voisin me tchache en patois pour me conseiller dans mes expériences agricoles: « obliques pas de levar lo grame et marches pas sus lei caucidas ; fai sautar la martelièra per que l'aiga posquesse raiar dins lo canau ! ». Voilà, c'est décidément le lieu de la diversité et c'est avec un plaisir redoublé que je manipule magau et sadonet ! 1000 ans d'occitan nous rappellent que toutes les langues de ce monde sont la richesse de l'humanité.

PS : le patois ou provençal est la forme de la langue d'oc parlée dans notre région, on l'appelle aujourd'hui l'occitan.



## Le courrier des particuliers



### Colle noire et Buffalo

*de Reiner Marie-Eve, Callian*

Beaucoup de lecteurs auraient manifesté leur mécontentement devant le parc de loisirs Buffalo Park qui était installé à la Colle Noire, certainement pour bon nombre d'entre eux, des lecteurs sans enfants.

Nous, parents d'enfants et nos enfants étions bien heureux de découvrir une structure destinée exclusivement aux enfants, car dans le canton, on ne peut pas dire qu'il y ait eu beaucoup d'endroits qui leur soient entièrement dédiés.

Où iront maintenant nos enfants pour fêter leur anniversaire avec leurs copains et copines, où faudra-t-il se rendre pour distraire une heure ou une après midi nos bambins ?.. Il faudra que les bambins de nos communes qui fréquentent les centres aérés se rendent en car sur d'autres sites pour se détendre et s'amuser.

Nous sommes nombreux à penser que le parc enfantin manquera à nos enfants. Si la première année ce parc s'est installé de façon un peu rapide ...au fil des trois années durant lesquelles nous avons pu en profiter, nous n'avons pas manqué de remarquer les améliorations et arrangements que les propriétaires du parc avaient mis en œuvre pour l'amélioration esthétique et sécuritaire des lieux. Aucune subvention pourtant ne leur était allouée, pour ce projet.

Il est dommage de constater que chaque nouvelle idée est rejetée par certains. Effectivement plusieurs fois, ce parc était évoqué dans vos lignes, sans que je n'ai envie de prendre mon clavier pour y répondre, mais traiter de "verru" un site de loisirs pour enfants, c'est vraiment faire preuve de peu de cas de ce que nos enfants, eux, pouvaient penser de ce parc. C'est à l'école primaire que ma fille a appris, par d'autres enfants, le terme employé dans vos lignes. Elle qui déjà regrette le départ de ce parc dans lequel elle passait du temps après les heures de classe et durant les vacances, elle manifeste de l'incompréhension devant cette image repoussante de ce qui pour elle était un endroit magique, à sa taille et à ses yeux d'enfants et de ses mots, .... trop trop...top !!!.. Alors, messieurs et mesdames, je nomme "les nombreux lecteurs", pensez à nos enfants avant d'employer de tels termes et d'applaudir à la seule structure privée qui a permis de les divertir trop peu de temps. J'en profite pour remercier la mairie de Montauroux qui avait adhéré à ce projet et également ceux qui, s'ils lisent ce magazine, étaient à l'origine de ce projet. Certains lecteurs de ce magazine et leurs enfants vous regrettent.

### Les jacinthes du père Leclerc *De Yvan Galli, Tourrettes*

Tout d'abord un grand bravo à votre Journal, le format, la sobriété de la présentation, .... Bref j'ai beaucoup de plaisir à vous lire.

Je ne suis pas forcément d'accord avec tout, mais personne n'est jamais d'accord avec tout le contenu de son journal, ceci étant dit, je tenais à vous envoyer ce message pour exprimer mon profond mécontentement concernant les jacinthes du Père Leclerc.



J'ai comme tout le monde mes jacinthes qui ont fleuries (en bleu) dans mon jardin mais quand j'ai découvert cette semaine l'hideuse floraison de panneaux de signalisation en particulier les bleus (giratoire) plantés dans ce ridicule petit rond-point de Leclerc, en goudron vert synthétique ça m'est insupportable, et j'espère que vous me ferez le plaisir de les éreinter un peu la prochaine fois avec une photo qui fera honte aux Jardiniers de feu l'Équipement.



## La parole associative



### L'Association des ALCOOLIQUES ANONYMES de France prend pied sur le Canton.

*Les Alcooliques Anonymes sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.*

*Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour adhérer au Mouvement des Alcooliques Anonymes.*

*Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; ils se financent par leurs propres contributions.*

*Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement. Ils ne désirent s'engager dans aucune controverse. Ils n'endossent et ne contestent aucune cause. Leur but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.*

#### Un nouveau groupe A.A. est né sur le Canton de FAYENCE

AACantonFayence ouvre ses portes tous les vendredis à 20h, Salle 1, Parking la Fontaine à Montauroux. Infos : 06 89 288 328 ou 06 59 183 829 [www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr)

### AMAPIENS ET AMAPIENNES EN PAYS DE FAYENCE

La première AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en pays de Fayence a vu le jour en 2002 dans ses locaux actuels à Montauroux. Quelques citoyens ont voulu créer une association dans laquelle il était possible de manger mieux tout en aidant les producteurs locaux à vivre mieux. Avec le recul, on s'aperçoit qu'ils ont commencé à mettre en pratique l'idée que l'on peut aider d'autres tout en s'aidant soi. Choisir la qualité de son alimentation implique d'abord d'opter pour les productions locales de qualité, et donc de protéger les terrains agricoles.

Et aider les agriculteurs qui essaient de vivre de leur production. Défendre également la qualité des paysages qui nous environnent. Une pâture à mouton ou un champs planté est plus esthétique (et aussi de plus en plus rare actuellement) qu'un hangar informe où l'on vend aujourd'hui des chaussures et demain des cuisines ..... Ici, dans ce canton, si un terrain agricole vaut peu de choses, il prend tout de suite de la valeur si on le transforme en zone commerciale.

Défendre la qualité de son alimentation implique aussi ne pas établir les relations uniquement sur de l'argent. Lorsque l'on parle de l'AMAP en Pays de Fayence, ce que l'on voit en premier, c'est la distribution par des bénévoles de produits bio ou allant vers le bio, et qui sont des productions locales ou de proximité. Certains le réduiraient à du simple commerce. Ce que l'on ne voit pas tout de suite, ce sont les valeurs qui sous tendent en pratique notre action : convivialité, solidarité, réflexion sur ce que devrait être ce qu'on appelle maintenant (mot à la mode mais qu'il faut mettre en pratique dans la vie quotidienne) : développement durable...



## Le courrier des particuliers

De Jacques Recy, Callian



### Commentaires sur le « Diagnostic du PLU de Callian »

Le texte des orientations pour le PLU, approuvé par le conseil municipal lors de sa délibération du 31 juillet 2008, a été rédigé à un moment où dominait encore une certaine vision économique du développement immobilier.

Le Diagnostic réalisé par le cabinet Citadia pour la municipalité (document intégral consultable sur le blog « Pays de Fayence » mais pas encore à ce jour sous sa forme intégrale sur le site de la mairie de Callian) présente un descriptif détaillé et intéressant des nombreux aspects de l'identité de la commune et notamment de son « explosion » démographique et immobilière.

Le Diagnostic explique que la solution pour le futur est la concentration de l'habitat ; il recommande une norme de 20 logements à l'hectare. Le scénario de production maîtrisée de logement (scénario 2, diagnostic, p: 19) qui serait souhaité par l'équipe municipale recommande un accroissement de la population de 1,2% par an soit 541 habitants d'ici 2020 ; cela impliquerait dans ce scénario, la construction d'un nombre estimé de 290 logements (diagn. p: 25). Dans le cadre de la norme proposée « 14,5 ha de terrain sont nécessaires » et, commentaire personnel, « on va ainsi créer une banlieue à la campagne ». Il est surprenant que le Diagnostic ne recommande pas, en toute logique, le déclassement de la plus grande partie des 166ha de disponibilités foncières du POS de la commune!

Si le scénario de constructions de 290 logements sur 10 ans avec une densité de 20 logements /ha était adopté, il privilégierait forcément des projets de « résidences collectives » donc de promoteurs immobiliers au détriment de projets particuliers. Cette régulation déboucherait sur la confiscation de l'initiative de construction individuelle de logements.

Il ne faudrait pas que les communes de l'intérieur suppléent les insuffisances des communes du littoral en habitat social ou locatif aidé (loi Sellier); avec le renchérissement inéluctable des transports individuels ce serait un non-sens. Il faut, sans retomber dans les excès du développement d'habitat dispersé, placer ou replacer des hommes dans les paysages traditionnels en état ou à restaurer, pour en assurer l'entretien puisque l'activité agricole ne le fait plus depuis longtemps déjà.

En reprenant les chiffres avancés pour le scénario préféré (d'après le diagnostic) par la municipalité pour le développement de la population, il apparaîtrait raisonnable de proposer de répartir ces 290 logements en plusieurs catégories pour satisfaire des besoins et des rôles différents :

1. Une centaine de logements à la densité recommandée (20 logements/ha) s'adressant à des ménages jeunes et /ou à pouvoir d'achat ou de location limité, bâtis en petits immeubles bas, avec un souci d'intégration au paysage et en évitant les gros projets immobiliers.

2. Une centaine de logements en habitat individuels sur des terrains de 3000m<sup>2</sup> en privilégiant les zones déjà desservies par la voirie communale et susceptibles d'être alimentées aisément en eau et électricité.

3. Le reste des logements (90) pourrait être construit sur des terrains d'une superficie minimum d'un hectare (10.000m<sup>2</sup>) avec obligation d'entretien autour des maisons portée à 100m.

Pour les logements de type 2 et surtout 3 il sera indispensable d'établir une charte des clôtures (comme la municipalité a établi une charte des façades pour le village de Callian). Le développement probable du Solaire, exigeant en espace, très compatible avec l'habitat individuel, constitue une donnée nouvelle importante sur le plan architectural et urbanistique.

Le développement durable implique de favoriser l'activité d'artisans et de petites entreprises de proximité dans la construction et l'environnement plutôt que les gros projets d'habitat concentré réalisés par de grosses entreprises extérieures. C'est la façon dont on répartit l'habitat des hommes dans l'espace qui est le premier facteur.



## Le courrier des particuliers



de Dominique Brunet, Callian  
**Lettre Ouverte à Monsieur le Maire de Montauroux,  
« Les Dames du Lac »**

Monsieur le Maire,  
Depuis quelques années, nous voyons déambuler autour du lac de Saint Cassien une nouvelle espèce de mammifères bien connue : les péripatéticiennes.  
Vous me direz que c'est le plus vieux métier du monde, et que s'il y a de la pratique, c'est qu'il y a de la demande. Je n'en doute pas un seul instant, vu le nombre de véhicules qui font

une petite halte auprès de ces dames.

Seulement, la prolifération de ce genre de bipèdes est extrêmement rapide : leur nombre est passé de une à six en quelques mois (je ne peux garantir aujourd'hui l'exactitude de ce comptage, la progression arithmétique n'étant pas ma spécialité, j'ai peur d'être prise de vitesse). Il va falloir changer le POS et leur prévoir un habitat ! Sans oublier leurs protecteurs ...

D'autre part, il faut penser aux produits dérivés. Si les abords du lac deviennent un autre Pigalle, il me paraît indispensable de songer à parfaire le lieu : j'imagine très bien dans les alentours, quelques sex-shops, des hôtels de passe (trois étoiles pour la vue imprenable !) et un ou deux cinémas X. N'oublions pas les boutiques spécialisées dans la vente d'armes, cela peut s'avérer utile...

Monsieur le Maire, pourriez-vous faire quelque chose pour éviter ce désastre et rendre les rives du lac aux pêcheurs à la ligne, leur beauté sauvage aux promeneurs, aux amoureux de la nature et laisser les touristes retrouver tranquillement ce qu'ils aiment : les sports nautiques, les pique-niques dans les petites criques, paradis des enfants et refuges des pédalos.



### Quelles priorités ?

De Bernard CRUT

Réponse à l'article paru dans Var Matin du 13/03/2010 " Présence de prostituées " : les promeneurs crient au scandale.

Après avoir lu l'article, j'ai été surpris par la réaction " pudibonde " des plaignants. Dans notre canton et aux alentours du lac de St Cassien, il y a tant de belles ballades à faire avec ses enfants, notamment le chemin longeant le lac en partant des Estérets jusqu'à Fondurane.

Là, il n'y a que des promeneurs, pas de prostituées ni de voitures.

Ce monsieur qui trouve scandaleux n'a jamais été se promener à Nice, Cannes ou Fréjus. Une fayençoise parle de racolage : le foisonnement des panneaux publicitaires sur la D562, les partis politiques, dernièrement le groupe de Mr Mariani au téléphone à 8h du soir et j'en passe ...

Ces personnes devraient se battre pour : La propreté du canton (poubelles qui débordent). Tri sélectif. Respect de la nature. Sécurité des piétons sur la D562. Sécurité des enfants à la descente des bus. Limi-

tation des constructions commerciales et autres. Respect de la limitation de vitesse notamment les poids lourds et même des particuliers un peu fous, construction de ronds points et j'en passe.

Toutes ces affaires concernent bien Mr Bottero, Président de la Communauté de Communes et Maire de Montauroux. Mesdames, Messieurs, les " porteurs de plaintes " soyez un peu sérieux et battez-vous pour des causes qui en valent la peine.



Par tous les temps



## La parole associative



### Amapiens et amapiennes, suite

...La production locale ou de proximité répond de façon pratique et quotidienne à cette notion de développement durable. Il s'agit d'éviter de faire des déplacements trop importants en terme de consommation d'énergie dans l'intérêt de l'écosystème. Et pas seulement en terme de coûts qui sont une caractéristique du système actuellement en place.

Ce système crée la surconsommation et met en péril notre devenir dans le but déclaré et revendiqué, de réaliser des profits – en général à court terme – alors que cela risque de mettre gravement en cause la vie de notre descendance.

Qui dit surconsommation dit également gaspillage des ressources naturelles, pollution et autres nuisances pour nous et la planète. C'est également un risque d'alimentation trop riche et mal équilibrée, avec son cortège de maladies cardio-vasculaires et autres. C'est-à-dire un risque pour notre propre santé et notre espérance de vie.

La production locale c'est aussi une meilleure transparence et une information plus accessible entre le producteur et le consommateur. On sait ce que l'on mange, en terme de qualité. D'autant que le contrat de confiance entre le producteur et le consommateur est basé sur un échange : j'achète à l'avance une partie de la production qui sera de bonne qualité. En tant que producteur, je peux produire de la qualité avec l'esprit (un peu) tranquille car je sais qu'une partie de ma production est réservée et m'est (en partie) payée. Nous sommes loin de l'esprit de compétition et de concurrence. Soit dit en passant, nous pouvons faire le constat que, contrairement à ce qui est asséné de façon récurrente, la concurrence est rarement bénéfique au consommateur, mais bien aux groupes de distribution.

### Convivialité et solidarité:

Convivialité et solidarité sont des mots que nous mettons en pratique dans cette manière d'organiser les distributions. Celui qui ne peut pas venir chercher son panier demandera à un voisin, peut-être membre lui aussi de l'AMAP, de lui ramener son panier. Dans ce cas cela se passera dans l'autre sens une autre fois. On se connaît, on se situe en voisins ou en proches, on se parle, on se dépanne, bref on s'aide tout simplement et pas seulement par intérêt. Par gentillesse.

Convivialité ou solidarité sont des valeurs qui font de plus en plus défaut. Ces valeurs sont à l'opposé de ce qui se pratique à l'heure actuelle : individualisme exacerbé qui peut aller, dans certains cas, jusqu'à un repli sur soi et toujours plus de consommation comme principal objectif. Tout le contraire de ce que devrait être une société et une civilisation.

L'AMAP en Pays de Fayence n'est pas un modèle moral et théorique, mais une mise en application pratique de mots simples tels que qualité de vie, respect des autres, solidarité, convivialité et préservation de ce monde pour nos enfants et petits enfants. C'est une manière toute simple et toute tranquille de montrer - donc de dire - qu'une autre façon de vivre avec les autres est possible et réalisable maintenant.

Il y a toujours une place pour ceux qui veulent essayer de vivre ces valeurs dans notre AMAP. Depuis, une deuxième AMAP a vu le jour à Seillans. Pourquoi pas une troisième à Fayence ?



Vous pouvez contacter Dominique Converset ([dconverset@orange.fr](mailto:dconverset@orange.fr) ou 04.94.70.06.10) pour l'AMAP en Pays de Fayence .



# Le courrier des particuliers

## Rencontres...

De Eric Bourlier et Hélène Asso, Callian

Mardi 13 avril 2010, 10h00. Je pars en livraison. Dans la plaine, à l'embranchement de Fondurane, j'aperçois 2 auto-stoppeuses, je m'arrête et réalise aussitôt que ce sont deux filles que l'on aperçoit depuis plusieurs semaines au bord du Lac.

"Les Adrets?" me demande l'une d'elle en montant dans le camion. Accent de l'Est, je leur demande leur pays d'origine, "Roumanie", puis, une odeur de mauvais parfum bon marché envahit la cabine. Elles sont jeunes, 25/30 ans (l'âge de mes filles), les traits tirés, les yeux cernés, mal camouflés par un maquillage trop lourd. Le regard fixe, perdu, mort.

Chacune d'elle tient un vieux sac plastique d'où dépasse une baguette de pain. Faux pantalon en cuir, faux cils, faux ongles, faux sourire... vraie misère. 10h10: "c'est là" me dit la seule à maîtriser quelques mots de français. Je les dépose au bord du Lac, entre deux camions en stationnement.

"Merci"... la portière se referme, elles s'éloignent, le mauvais parfum est toujours là... je reprends la route avec à l'esprit le calvaire au quotidien qu'elles endurent depuis des années.



**Rappel de la loi 2003-239 du 18 mars 2003.**  
Article 225-10-1 du code pénal qui introduit la notion de racolage passif:

*"Le fait par tout moyen, y compris par une attitude même passive, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, est puni de 2 mois d'emprisonnement et de 3750 € d'amende."*

Toutefois, de nombreux magistrats, policiers et parlementaires ainsi que les associations de soutien aux prostituées déplorent le fait que cet article de loi criminalise les prostituées au lieu de mettre clients et proxénètes en face de leurs responsabilités. Tous font remarquer le caractère inapplicable de cette disposition, son inutilité et l'absence de moyens réels pour démanteler les réseaux de proxénètes et sortir ces jeunes femmes de leurs conditions de vie inacceptables. Existe-t-il une vraie volonté politique de résoudre ce problème de société?

A quand une loi pour l'abolition de la prostitution et la pénalisation des clients, accompagnée de mesures d'insertion pour ces milliers de femmes souillées?

(Informations recueillies en tapant "code pénal racolage" ou "Sisyph.org").

## Porte Dauphine ou Bois de Boulogne

Yet Andanini de Montauroux

2010..... Introduction... Ça y est, ici aussi ...

Plus besoin d'aller à l'Oustaou... en plein été, il suffit de se promener le long du canal de Siagne de l'autre côté du pont du Tuve, pour voir du « rose » en mouvement, et du bronzage 69... et maintenant les bords du lac de St Cassien en plein jour d'hiver où 3 dames attendent du matin au soir... Le bus !?!...

Attention aux yeux et à ceux qui veulent simplement se promener, habillés, en famille au bord du lac ; si vous attendez en statique, on vous demandera votre tarif !... En résumé, pour le repas du dimanche de ceux qui ne sont pas à la mode, on va où ?... Bien sûr... Personne n'est au courant... !?!...

Donc, plus besoin d'envier la capitale, nous aussi on a notre bois de Boulogne et la porte Dauphine... Inutile de vous prévenir qu'il devient dangereux d'uriner dans cette verdure... Quel dommage, j'aurais préféré que tout cela reste loin.



# A noter

## Le 5ème CIGAL' Festival en quelques mots...

Notre festival existe depuis 4 ans aux Adrets, petit village de la Côte d'Azur dans le massif de l'Estérel. Nous avons donc décidé de proposer un festival totalement gratuit pour le public qui mêle groupes locaux et nationaux, confirmés ou à fort potentiel, pour que TOUS puissent venir se divertir et élargir son spectre de découverte musicale, le dernier week-end de juillet dans le sud, ce qui est plutôt agréable. Nous accueillons environ 600 personnes sur la place du village chaque année. Vous aurez bien compris que notre ambition est de proposer un spectacle de qualité à moindre coût mais toujours dans une ambiance festive et engagée, c'est pourquoi nous avons contacté des artistes comme Sepia, Petite Musique, Delacoline, Sinkézakéou ou le P'tit Bazar.....

## Ça a bougé avec l'associatif...



Le 4 juin, la Cie de la Cordée du Foyer Rural Fayence-Tourrettes donnait une nouvelle représentation de sa pièce « La Mastication des morts », trois fois primée au FESTHEA (Festival de théâtre amateur) PACA: prix de l'interprétation féminine avec Isabelle Rebel Toche, prix du public, premier prix à l'unanimité du jury.

**La recette de cette soirée a été reversée à l'association « le refuge » qui soutient au quotidien les jeunes victimes d'homophobie.**

[www.le-refuge.org](http://www.le-refuge.org)

A l'occasion de la venue de **Didier Porte** (invité par le foyer rural de Fayence-Tourrettes) pour son spectacle le 23 avril dernier, le chroniqueur de France-inter



nous a accordé un entretien que vous pourrez découvrir sur le site du N.J. ([www.nouveau-journal.org](http://www.nouveau-journal.org)).

Comme à Montauroux (la MPT organisait le même jour une soirée spéciale « **Provence** » avec la projection du film Les 4 saisons d'Espigoule) on a refusé du monde, beaucoup de monde...  
....de beaux succès pour le mouvement associatif du canton.

Le 16 avril dernier, à l'initiative du NJ et des repères de « Là-bas si j'y suis » de Montauroux et Tourrettes, le Cinéma de Montauroux a accueilli la réalisatrice Coline Serreau pour une soirée spéciale projection-débat. (**Solutions locales pour un désordre global**)

Un franc succès avec une salle pleine (on a refusé 150 personnes) et un débat plein d'enthousiasme et d'énergie. Bravo à toute l'équipe de la MPT de Montauroux avec mention spéciale à Jean Claude Gelle.



# CIGAL' Festival

## PROGRAMME

### Vendredi 30 Juillet

Laëti ([www.myspace.com/laetibrown](http://www.myspace.com/laetibrown))

Aron'C ([www.myspace.com/aronchansons](http://www.myspace.com/aronchansons))

Stenikel (<http://stenikel.free.fr/Stenikel/CigalFestival/>)

### Samedi 31 Juillet

Rafistol Globul ([www.myspace.com/rafistolglobul](http://www.myspace.com/rafistolglobul))

Bacchuss ([www.myspace.com/bacchuss](http://www.myspace.com/bacchuss))

Patates Rats ([www.myspace.com/patatesrats](http://www.myspace.com/patatesrats))

Dimanche 13 juin  
Tourrettes - Var

5<sup>èmes</sup> rencontres  
**ECOBIO**

- Marché et repas BIO
- Conférences et débats
- ateliers et animations

soirée  
Samedi 12 juin  
Atelier de réflexions  
et ouvert musical

Fédération des Foyers Ruraux du Var  
04 94 84 14 86  
[www.foyersrurauxpaca.org](http://www.foyersrurauxpaca.org)



Une journée consacrée à Comprendre, Choisir et Agir sur notre avenir collectif au travers d'une attitude citoyenne, écologique dans notre environnement et saine dans notre alimentation.

[www.foyersrurauxpaca.org](http://www.foyersrurauxpaca.org)

Renseignements  
04.94.84.14.86  
L'équipe FDFR 83 & 06

Le Nouveau Journal sera présent dimanche sur le marché.



# Témoignage

## Le site de la future ferme photovoltaïque de Callian



### Quelques réflexions à propos des énergies solaires photovoltaïques en Pays de Fayence

Notre canton bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel comparé au reste du pays...une aubaine pour l'énergie solaire...mais aussi de quoi attirer des faiseurs d'argent de tout poil, plus ou moins scrupuleux...qui savent surfer sur la vague écologique avec plus ou moins d'éthique.

Alors... Mefi aux requins car ils existent hélas comme partout.

Est-il bien sérieux de chercher à vous faire signer un contrat sans prendre la peine de sortir un mètre pour mesurer les dimensions de votre toiture, sans avoir pris connaissance de l'orientation du toit de votre habitation avec sa boussole et sans prendre en compte les ombres éventuelles (arbres, cheminées ou autre) ? Toutes ces données techniques sont très importantes pour calculer au plus juste la faisabilité et la rentabilité de votre projet par un technicien compétent, utilisant un logiciel bien adapté.

Il existe des entreprises sérieuses dans le canton et certaines installations ont été très bien faites mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

Méfiez vous donc des entreprises qui essayeront de vous vendre un produit financier dès le premier rendez-vous ! Il y a eu beaucoup trop d'arnaques et de malfaçons et notre canton n'est pas épargné.

Protégeons notre planète pour nous, nos enfants, et pour les générations à venir mais ne nous laissons pas rouler dans la farine non plus !!!

Les générateurs photovoltaïques fonctionnent très bien et sont très rentables à condition que les installations soient bien étudiées, vendues à prix justes et installées par des professionnels compétents et qualifiés (QUALIPV). Heureusement de nouvelles réglementations vont dans le bon sens à ce sujet (vérification des normes d'installations par un conseil).

Grace aux décrets gouvernementaux publiés au journal officiel, le contrat que vous signerez pour le rachat de votre production d'électricité sera fixé sur une période de 20 ans. A cela s'ajoute le crédit d'impôt et une aide régionale ou départementale. Il serait dommage de ne pas en bénéficier !

Des parcs photovoltaïques de grandes dimensions voient le jour un peu partout dans le monde, nous aurons bientôt notre ferme solaire à Callian. Bien que critiquée par certains, cette centrale va produire plus d'électricité que ce que consomme la commune de Callian ! Beaucoup d'arbres ont été enlevés certes mais ce n'est pas irréversible car les centrales sont démontables et recyclables. De plus, de par son implantation, l'impact visuel est limité. Et, comme l'a dit le maire de Callian : « Si tout le monde

faisait la même chose, la problématique énergétique serait résolue », d'autant que la demande ne cesse de croître tant la population augmente.

Nous parlons souvent de production locale dans le canton alors ce projet est un très bon exemple et si tout le monde s'y mettait nous serions peut être un jour énergétiquement indépendant ! Ce ne sont pas les grandes toitures et les terrains qui manquent, encore moins l'ensoleillement...

Devons-nous continuer à consommer du charbon, du pétrole ou de l'uranium ?

Le soleil brille encore pendant 5 milliards d'années, il ne connaît pas la crise, il est notre énergie propre et durable alors devenons producteur d'électricité solaire en participant à la diminution des émissions de CO2 et des déchets radioactifs de nos centrales nucléaires !!

*Christophe Sauvage*



# Le courrier des particuliers

## Repos et nature au Lac

*De Cyril Perchberty de Callian*

Bonjour,

Je me permets par ce petit mot, de vous faire part de mon indignation quand à nos 4 à 5 filles du lac de St Cassien. En effet depuis quelques mois maintenant nous pouvons observer, nous adultes et surtout nos enfants, qu'une tribu de jeunes filles souvent vêtues très très court arpente les bords de notre cher lac.

Je suis tout à fait navré de voir que personne ne dit ou ne fait quoi que ce soit. Certes la prostitution n'est pas interdite dans notre pays, mais le racolage sur la voie publique, OUI.

Je me demande ce que diront nos chers habitants du Canton et tous les touristes qui affluent pendant les vacances d'été en voyant des sols jonchés de mouchoirs papier, préservatifs en tous genres.



Avant de venir habiter ici je vivais dans la basse Californie à Cannes, qui a abrité également les prostituées du coin, et je peux vous assurer que le spectacle surtout les matins du week-end n'était pas très joyeux à voir, il était facile de se rendre compte si ces dames avaient bien travaillé ou pas.

Je pense qu'il n'y a pas grand-chose à faire pour éviter cela, j'ai moi-même plusieurs fois vu un homme qui récupère ces filles le soir, si je l'ai vu, je pense que la gendarmerie peut le faire, et si je ne m'abuse le proxénétisme est interdit.

Voilà, faites Messieurs les élus que nos rives restent un endroit de repos et de nature, et non pas un lieu de non-droit, entre motocross sauvage et jeunes filles en micro jupes.

*De Rose-Marie Chabaud, jardinière, Callian*

## A propos des plants de « Cèbes »

Au printemps, c'est le moment de planter son petit jardin. Dans notre département, du golfe de St Tropez jusqu'à Draguignan, en passant par le canton de Fayence, il existe une véritable passion ancestrale pour les plants d'oignons appelés ici « les cèbes » mais nos jardiniers, grâce à une longue expérience, connaissent les qualités qui conviennent particulièrement à leur terre : ce sont les « blancs » de Rebouillon (à côté de Draguignan) et les « rouges » du Revest (Plan de la Tour). Aujourd'hui, les différentes jardinerias du canton proposent uniquement des plants standards, issus de pays lointains et qui n'ont pas les mêmes qualités gustatives et de résistance aux maladies alors que les coopératives agricoles de Fayence et de Callian vendaient ces oignons locaux en grande quantité. Que font donc nos jardiniers ? Ils se regroupent, vont les acheter sur place et se les partagent mais cette pratique d'achat reste trop minoritaire pour que les qualités locales survivent. Quel dommage, au moment où l'on parle de consommer et produire local et de biodiversité.

Une solution est possible à l'image de l'oignon doux des Cévennes qui est cultivé en grande quantité, pourquoi pas nos espèces locales ?





## Retour sur numéros précédents...

Revenir sur des sujets traités dans des articles des numéros précédents du NJ nous a paru nécessaire. Voici quelques informations sur des sujets du numéro 3 (également consultable sur le site [www.nouveau-journal.org](http://www.nouveau-journal.org))

Ils en sont où?

### AUX CŒURS DES SAISONS

Yvette Penez, Montauroux

Notre association, dont la présidente est Christine Falque, organise 3 fois par an des bourses aux vêtements depuis plus ou moins 10 ans, et c'est la première année où nous n'avons pas beaucoup travaillé. Le temps y fut certes, mais le gros souci dans notre association, c'est le manque d'aide. Nous ne demandons pas une présence de 8 heures, mais juste des tranches de deux heures, aux horaires qui vous conviennent le mieux, et par le courrier que nous vous envoyons à chaque bourse.

Nous ne pourrions sans doute pas continuer longtemps de cette façon. De plus s'ajoutent à ce détail, des problèmes de salles, avec des dates que nous devons changer. Pourtant, chaque année nous avons un calendrier que nous envoyons à la mairie, avec les dates que nous souhaitons pour l'année en cours.

**Merci de bien vouloir essayer de penser à ces bourses dont le bénéfice total de toutes ces années fut de 35.000 euros, et nous a permis d'aider, par des colis alimentaires, des couples avec enfants, des personnes âgées, des jeunes à la recherche d'emploi, l'école de Montauroux, des personnes malades. Essayons de penser, qu'aujourd'hui nous allons bien, mais que demain sera peut être différent.** Nous remercions de tout cœur les personnes qui nous ont aidés cette fois encore.



### ARPAF DE FAYENCE



L'Arpaf se porte bien. Elle a doublé le nombre d'adhérents en 2009, fait stériliser 316 chats et 5 chiennes avec l'aide des Mairies de Fayence, Tournettes et Callas avec lesquels nous avons signé une convention. Bagnols en Forêt, Callian et la Communauté des communes nous ont donné

une subvention. Nous avons ainsi dépensé au total 20436 euros de frais vétérinaires. Nous avons assuré pour 4500 euros de nourriture pour les îlots de chats. En manifestations diverses que nous avons organisées, nous avons rentré 1820 euros et 5432 euros de cotisations. Nous avons reçu également 8499 euros de dons de nos généreux membres.

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui, avec leurs dons et leur temps, nous aident à réaliser nos objectifs qui sont, rappelons le, la stérilisation des chats errants et la protection des animaux familiaux.

Un autre but de notre association, la construction d'un refuge pour chiens, chats et autres animaux. Nous remercions M. Cavallier qui, en tant que vice-président de la Communauté des Communes et Maire de Callian, s'est fait notre porte parole pour appuyer notre cause auprès des représentants du canton.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler que toute cruauté animale est répréhensible par la loi. Que ce soit la détention animale dans de mauvaises conditions, la maltraitance ou le tir à vue sur les chats et chiens, nous sommes vigilants sur ces actions et nous n'admettons aucun écart sur notre canton.

Nous avons récupéré, entre autres, une petite chienne abandonnée, que nous avons placée chez un particulier. Cette chienne a besoin d'une opération des ligaments croisés, afin qu'elle puisse retrouver une démarche normale. Nous faisons appel à votre générosité afin de nous aider à payer cette opération.



## Dossier Fontsanter

### Association Intercommunale de Défense des Propriétaires et de l'Environnement de Callian, de Montauroux et de Tanneron

(Fondée le 4 septembre 1969)

**NON!**

#### Les pollutions futures de l'environnement concernant :

Le lac de Saint-Cassien. La nappe phréatique. Les habitants

#### Les projets futurs de décharge sur les sites du bois de Callian et de la mine de Fonsante :

Décharges de boues de stations d'épuration et autres sur les sites ci-dessus.

A l'instigation du Maire de Callian un syndicat mixte a été constitué le 27 mai 2009 version n°3 avec un préambule d'ouverture à tous en plus des communes faisant partie de ce syndicat à savoir les communes de : Les Adrets de l'Estérel, Callian, Fayence, Fréjus, Saint-Raphael, Mons, Montauroux, Saint Paul en Forêt, Seillans, Tanneron, Tournettes.

Une commune est contre ce projet (Les Adrets de l'Estérel) par délibération du Conseil Municipal du 22 mars 2010 et **notre association s'associe et s'oppose à ce que cette décharge voit le jour** pour les raisons suivantes :

- Le sol et le sous-sol de la mine de Fonsante (qui a été exploité pendant près d'un siècle, de 1919 à 1987 date de sa fermeture) comprend des galeries, des puits, des chambres de dépilage qui n'ont pas été remblayés et qui ont de nombreuses fractures et fissures (les équipes de dynamiteurs œuvraient tous les jours à chaque fin de poste).

Ces galeries et ces puits d'extraction vont de la cote 320-300 jusqu'à -60 (pour mémoire le niveau du Lac de Saint-Cassien est à la cote 174) cette mine de fluorines exploitée par Péchiney a un sous-sol non argileux pas étanche d'où des infiltrations probables jusqu'au Lac de Saint-Cassien voisin par les eaux pluviales.

- Le Lac de Saint-Cassien est la réserve en eau potable de l'est du Var et de l'ouest des Alpes-Maritimes, la nappe côtière de la Siagne et les eaux issues des massifs karstiques doivent être protégées et ce projet ne pourrait que mettre en péril ces lieux.

- En plus de cette pollution probable les habitants des Adrets de l'Estérel et des Estérets du Lac bénéficieront d'une pollution olfactive avec ces bonnes odeurs de boues.

C'est avec beaucoup de soin que notre association a étudié les études et mémoires des minéralogistes et les études géologiques de ce site (Gilbert Mari et Pierre Rosan qui ont retracé la vie de cette mine et du sous-sol). Ce projet serait une catastrophe écologique majeure pour la population.

Ce lieu pourrait être sécurisé en tenant compte du sol de cette mine, des plans des galeries souterraines, pour ensuite créer un parcours de santé, des circuits fléchés piétonniers dans le bois de Callian, des circuits de type accrobranches pour adultes et enfants, etc. ... sur la surface remodelée ce qui permettrait à tous de profiter de la nature et non plus de pollution.



### Le Grenelle de l'environnement s'attaque à nos poubelles

La rénovation de la taxe sur les déchets ménagers (issue du Grenelle sur l'environnement) met en place un dispositif **pollueur payeur** applicable aux collectivités locales. En effet, plus notre intercommunalité recyclera, moins elle sera taxée et donc **plus on maîtrisera la taxe sur l'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM)** dont s'acquitte tout habitant du Pays de Fayence.

La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) va connaître une augmentation sensible et qui, sur le principe **pollueur-payeur**, fera que les « intercos » auront tout intérêt (financier) à mettre le moins possible de déchets en décharge ou en incinération.

On réalise dès lors l'intérêt de l'interco de sécher ses boues de station d'épuration et de composer ses déchets (projet Fontsanter).



## Infos du Pays

### Débat d'orientation budgétaire de la Communauté de Communes DU PAYS DE FAYENCE

#### La Taxe Professionnelle est morte, Vive la C.E.T. !

La Contribution Economique Territoriale (CET) sera indexée sur les valeurs foncières, et la valeur ajoutée des entreprises.

Elle sera plafonnée à 3% de la valeur ajoutée.

Pour le Pays de Fayence, on passerait d'une Taxe Professionnelle globale de 3 300 000 euros à une CET de 2 500 000 euros, soit une minoration de la ressource de 800 000 euros.

Pour compenser ce manque, les Communes et la Communauté de Communes iront piocher dans :

- la Taxe d'habitation perçue par le Département
- la Taxe Foncière non bâtie (non agricole) perçue par la région
- la part des frais de gestion de la fiscalité locale perçue par l'état

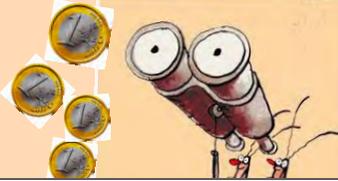
- la taxe sur les surfaces commerciales
- l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (notamment électrique).

#### **Dans la Communauté de Communes du Pays de Fayence, tout le monde serait gagnant sauf Tourrettes, à cause de l'importance de sa Taxe Professionnelle.**

Montauroux et Tanneron ne s'en sortent pas trop mal grâce à l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux (usine hydroélectrique de Saint Cassien). Callian avec son méga projet de ferme photovoltaïque devrait aussi palper cet impôt.

Un fond de compensation financé par un prélèvement sur les gagnants, viendra en aide aux perdants.

Conclusion, pour notre canton, pas de bouleversement, car la taxe qui finance en grande partie les budgets de nos communes n'est pas la Taxe Professionnelle mais la Taxe d'Habitation.



#### Les grandes voies pour 2010

La création de la **police intercommunale** (3 postes).

La création d'un syndicat mixte pour le **traitement des boues, des déchets verts et inertes** (Fontsante).

La création d'une nouvelle déchetterie.

La création d'un **site internet** de la Communauté de Communes.

L'aménagement du **stade de Seillans** (rugby).

Recherche de solutions pour renforcer la **possibilité d'alimentation en eau**. Sont évoquées la remontée d'eau du lac via la conduite « Canal de Provence » du golf jusqu'au répartiteur du Jas Neuf, sa potabilité et sa reversée dans le réseau.

Poursuite de l'élaboration du **règlement intercommunal de publicité** sur la RD 562.

Gestion mutualisée des **bibliothèques communales**.

Gestion estivale de l'**écomusée de Fayence**.

#### **Centre d'enfouissement des Lauriers à Bagnols en Forêt.**

Suite logique des épisodes précédents, nos déchets sont de nouveau transportés à Balançan (Le Cannet-des-Maures) depuis le 19 avril 2010. La décharge de Bagnols est fermée car des travaux de terrassement ont été entrepris pour la mise en place d'une membrane de 8 500 m2 afin de récupérer les lixiviats (jus de déchets) et les gaz qui sont créés par la macération des ordures.

Elle devrait rouvrir entre le 25 mai et le 1er juin. Les travaux de préparation effectués sur le casier permettront de stocker encore 140 000 m3 de déchets jusqu'en Juin 2011. Après...

Pour ce qui concerne l'ouverture du site suivant, les habitants de Bagnols en Forêt avaient le choix, ils se sont prononcés le 16 mai dernier lors du référendum organisé par la Mairie. 93 % des votants ont dit non mais ils n'étaient que 49% des inscrits. Ce vote ne sera donc pas pris en compte par la Préfecture.



## Retour sur numéros précédents...

### Relais Solidarité

Développement des zones artisanales et industrielles, floraison de nouveaux commerces, golf, afflux touristique ... notre canton se porte bien ...

Pour autant, il ne faudrait pas oublier que le pays de Fayence n'est pas épargné par la précarité de certaines familles et si la misère est ici moins apparente, elle existe néanmoins. C'est la raison d'être de l'association RELAIS SOLIDARITE qui, pour la 16<sup>ème</sup> année, vient en aide aux personnes les plus démunies du canton. La misère n'est jamais volontaire et nul n'en est aujourd'hui à l'abri.

Pour en être convaincu, quelques chiffres :

**2008 : 1 497 paniers distribués, pour 4 367 personnes (sur 1 an)**

**2009 : 2 080 paniers distribués, pour 4 970 personnes (sur 1 an)**

**2010 : 1 310 paniers distribués, pour 3 100 personnes (sur 4 mois)**

**« [relais-solidarite-fayence-web.com](http://relais-solidarite-fayence-web.com) »**

**Merci à tous nos généreux donateurs qui nous permettent de soulager temporairement les passages difficiles de certains.**

*M. Christian ALUNNI - MILANI*



### Plan Social au Golf de Tourrettes

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier numéro du NJ, un plan social a été mis en place à Four Seasons (hôtel du Golf de Tourrettes). Nous avons pris contact avec les responsables qui nous avaient transmis les précisions sur ce qu'ils nomment « un Plan de Sauvegarde de l'Emploi » :

*« Four seasons s'est trouvé dans l'obligation de procéder à une réorganisation afin de faire face aux conséquences d'une conjoncture économique défavorable pour son activité. Un plan de sauvegarde de l'emploi a été mis en place afin de gérer au mieux les conséquences induites par cette réorganisation et limiter l'impact sur l'emploi en évitant tout licenciement sec. Les suppressions d'emploi concernent des postes d'encadrement sur la base du volontariat et sont assorties de mesures d'accompagnement (primes...) »*

Le plan a touché 27 emplois.

Bien évidemment, le NJ ouvre ses colonnes aux personnels qui désirent s'exprimer sur ce sujet.



### Antenne relais Bouygues à Tanneron.....

#### **Un an plus tard !**

Rappelez-vous, c'était il y a un peu plus d'un an, la foudre s'abattait sur une antenne relais en pleine zone urbanisée du quartier de Belluny. Bilan : ne se contentant pas de nous administrer notre dose quotidienne de champ électromagnétique et diverses ondes salvatrices pour la santé, des dégâts non négligeables avaient été occasionnés sur et dans les habitations des riverains sur un rayon de 300 mètres.

Les propriétaires en mitoyenneté de cette antenne qui s'étaient battu hélas sans succès il y a 10 ans pour empêcher son installation ont assigné il y a un an Bouygues et Orange pour trouble anormal de voisinage et faire prévaloir ainsi le droit au principe de précaution concernant les risques liés aux émissions de champ électromagnétique.

A ce jour, nos deux valeureux opérateurs ont tenté d'esquiver leur assignation et donc leurs responsabilités devant le TGI de Nanterre (qui leur est très défavorable), l'un en invoquant sur la forme une exception de compétences du juge judiciaire et pour l'autre, une incompétence territoriale de juridiction : On s'amuse comme on peut.....et on gagne du temps....

Notre défenseur a paré cette dérobade et les deux opérateurs devraient comparaître devant le TGI d'ici peu.

Au regard de l'évolution positive de la jurisprudence en la matière nous espérons aboutir à terme au démantèlement de cette installation incongrue.

A suivre ...

*Denis Galliot*





# Dossier Fontsanter

***Vous êtes nombreux à être interpellés par le Projet de la Communauté de Communes de traitement du stockage et de la valorisation des boues d'épuration et des déchets verts sur le site de Fontsanter. Voici quelques infos sur un dossier qui, sans aucun doute, suscitera divers avis...***

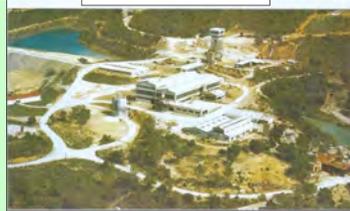


## L'histoire du site

La fluorine a été exploitée dans le massif de l'Estérel de 1920 à 1987 et notamment dans le gros gisement de Fontsanter qui a produit plus de 2/3 de la fluorine de PACA et a été le dernier exploité. Cette production est étroitement liée à l'utilisation de la fluorine dans la métallurgie de l'aluminium (cryolithe) et d'ailleurs été assurée depuis 1942 par Péchiney et ses filiales.

Ce gisement situé à mi-chemin entre Fréjus et Cannes sur la commune de Tanneron se compose d'une vingtaine de filons E-W parallèles qui se répartissent sur un secteur de 2 500 m (NS) par 800 m (EW) et sont connus jusqu'à 150 à 260 m de profondeur. Le remplissage filonien est constitué essentiellement par de la fluorine rubanée, parfois bréchique, avec quartz accessoire et quelques rares sulfures. Ce gisement, situé sur la commune de Tanneron, est connu depuis le début du siècle mais a été activement exploité de 1925 à 1933 puis surtout à partir de 1942 par la SECME, filiale de Péchiney. Jusque dans les années 60, la production y consistait en spath de qualité métallurgique mais à partir des années 70, la construction d'une usine de flottation sur place a permis d'orienter toute la production sur celle de spath de qualité chimique. La mine a fermé en 1987. Elle a fourni 1 750 000 tonnes de minerai (1971-1987) concentrés sur place et 270 000 tonnes de spath métallurgique (1925-1978) soit au total environ 1 million de tonnes de fluorine.

Vue aérienne 1974



## Entrevue avec Alain Eloy, mineur de jour à Fontsanter de 1971 à 1988.

*A cette époque la mine accueillait par équipe de « 3x8 » jusqu'à 195 mineurs. Ils venaient pour la quasi totalité des mines du nord en grande crise (grande majorité d'origine polonaise). Ils logeaient pour la plupart sur Cannes ou St Raphaël, amenés et ramenés au rythme des équipes par les cars de la mine.*

*Du canton, ils furent 3 embauchés à durée indéterminée dont Alain Eloy et d'autres mirent temporairement leurs pieds à la mine. L'extraction du minerai se faisait à l'explosif, par couche successive par le haut des galeries. Des locomotives diesels à pot catalytique (dont certaines construites par Alain) récupéraient le minerai dans les 50 à 60 km de galeries pour l'acheminer vers le puits d'extraction. Détail cocasse: le filon fut révélé vers le milieu du XIXème siècle grâce à la présence de grande quantité de poudre blanche après un incendie de forêt (c'est le comportement de la fluorine sous l'action de la chaleur).*

*Bien que tout le monde puisse être affecté à toute charge, Alain Eloy travaillait principalement à l'usine de flottation. Le minerai était broyé à 1 micron, puis on le déversait avec un collant à l'oléine (suif) et un moussant à l'amidon dans un bassin, ensuite on laissait un peu mijoter à une température de 40 degrés en remuant bien fort. Une forte mousse remontait chargée de fluorine, il n'y avait plus qu'à l'extraire (recette en gros). Le minerai contenait 40% de fluorine le reste était composé de 60% de sable qui était récupéré pour la fabrication des routes après mélange avec du tout-venant (notamment par une entreprise du BTP fayençaise)...*



# Dossier Fontsanter

## Entrevue Alain Eloy, suite

*...Les dangers de l'exploitation, pour la main d'œuvre, étaient faibles. Pas de grisou, pas de silicose, juste une forte humidité, à température de 17° permanent et une grosse ventilation qui pouvait faire craindre à celui qui ne se couvrait pas, un bon rhume...*

*Les jours de grosses pluies, les pompes allaient jusqu'à extraire 600m3 d'eau par heure de la mine. Cette eau était dirigée vers des bassins, et servait ensuite à l'usine de flottation. Les bassins de décantation étaient propres, canards, poissons et grenouilles, s'y étaient fort bien accommodés.*

*Si vous vous posez des questions sur cette espèce de blockhaus dans la montée des Adrets, c'était l'arrivée d'un tramway à câbles qui transportait des wagonnets depuis la mine pour déverser sa fluorine dans les camions avant les années 60.*



## « le Syndicat pour un Pôle Environnemental Esterel Pays de Fayence ».

*Extraits des statuts adoptés le 3/02/2010 en Conseil Communautaire à Fayence.*

### Article 2- Compétences

Les compétences déléguées au syndicat mixte sont les suivantes :

Dans le cadre des **responsabilités propres** des collectivités territoriales, le Syndicat Mixte assure la réalisation d'études, d'actions et d'équipements en vue du traitement, du stockage et de la valorisation des boues d'épuration et des déchets verts.

Dans le cas de carence de l'initiative privée, le Syndicat Mixte peut assurer la réalisation d'études, d'actions et d'équipements en vue d'une bonne application du plan départemental de gestion des déchets du BTP du VAR.

Réalisation d'études en vue de la création d'un pôle environnemental pouvant inclure des sites de production d'électricité par l'appel à des énergies renouvelables, pôle également tourné vers la recherche et l'enseignement des technologies relatives à la valorisation des déchets

### Article 5- Périmètre d'intervention

Le Syndicat Mixte exerce ses compétences sur l'ensemble territorial formé par les communes suivantes : Callian, Fayence, Fréjus, Mons, Montauroux, St Paul en Forêt, St Raphaël, Seillans, Tanneron, Tourrettes.

L'objet de ses interventions porte sur les déchets issus des communes du territoire.

### Article 6 - Comité Syndical: composition

Les règles de fonctionnement du comité syndical sont définies par les articles L.5211-1 et suivants du CGCT. Le Comité Syndical est composé de délégués titulaires et de délégués suppléants élus par leur conseil dans les conditions prévues par l'article L.5211-7 du CGCT ;

La représentation est fixée selon la répartition suivante :

Délégués de la Communauté d'agglomération de Fréjus - Saint Raphaël : 10 titulaires et 4 suppléants  
Délégués de la Communauté de Communes du Pays de Fayence : 9 délégués (dont 2 pour Tanneron) et 4 délégués suppléants.

### Dispositions financières :

Les recettes du budget du Syndicat mixte comprennent entre autres la contribution des membres associés, **au prorata de la population municipale** pour le fonctionnement du Syndicat dans la phase de démarrage, ensuite ce sera au prorata des flux des déchets lorsque seront mis en place les moyens de pesée. Toutefois, pour une opération déterminée, et **à la majorité qualifiée des 2/3 de ses membres**. Le Comité Syndical peut décider par délibération l'application d'une autre base de répartition.

Il est à noter également que toutes modifications statutaires sont décidées **à la majorité des deux tiers des membres** qui composent le Comité Syndical.

Pour en savoir plus sur les boues d'épuration et le compostage, allez donc naviguer: sur [www.ademe.fr/](http://www.ademe.fr/). Tapez « déchets ».